



Assemblée générale

AG/PAL/1176

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits inaliénables
du peuple palestinien**
328^e séance – après-midi

**LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN
ÉLIT SON PRÉSIDENT, M. ABDOU SALAM DIALLO, DU SÉNÉGAL**

Il adopte le programme de la Réunion au Caire, en février 2011, sur les prisonniers politiques palestiniens dans les lieux de détention israéliens

M. Abdou Salam Diallo, nouveau Représentant permanent du Sénégal auprès des Nations Unies, a été élu, cet après-midi, à la présidence du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, sur recommandation des délégations du Mali et de la Malaisie, prenant ainsi la succession de M. Paul Badji qui avait présidé le Comité depuis mars 2004.

En sa qualité de Représentant permanent du Sénégal, M. Diallo, a exprimé l'attachement indéfectible de son pays à la question palestinienne. Il a remercié les membres du Comité d'avoir renouvelé leur confiance au Sénégal, ainsi que le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Lynn B. Pascoe, dont « la présence à cette séance est la preuve de son attachement aux travaux du Comité, organe subsidiaire créé pour promouvoir et concrétiser les droits du peuple palestinien ».

M. Pascoe a souhaité au nouveau président plein succès pour l'exercice du mandat important qui lui est confié, après avoir rendu hommage à son prédécesseur, M. Badji, « un collègue de longue date et un bon ami », qui s'est acquitté de sa tâche « avec un grand savoir-faire diplomatique », a-t-il dit. Nous le remercions infiniment de son dévouement, a-t-il ajouté. À son tour, l'Observatrice de la Palestine a réitéré sa gratitude au Sénégal pour son soutien à la cause palestinienne, remerciements également exprimés par les représentants de Cuba et du Mali.

« Le chemin devant conduire à un règlement global de la question palestinienne est long et escarpé », a observé M. Diallo, tout en souhaitant que ces difficultés n'entraînent pas la détermination à poursuivre la paix et la justice par le dialogue et les négociations. À cette fin, il a appelé « les uns et les autres à faire des concessions douloureuses ». « Nous appelons la communauté internationale, le Conseil de sécurité, le Quatuor ainsi que ses membres, notamment les États-Unis, à s'engager plus résolument dans les efforts visant à faire revenir les parties à la table des négociations », a-t-il lancé.

Revenant à sa qualité de Président du Comité, M. Diallo a indiqué que le Conseil de sécurité avait entendu, ce matin, un exposé sur le Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. De ce fait, le Comité a sursis à l'examen de « la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, ainsi que de l'évolution du processus politique », question qui était inscrite à l'ordre du jour de la séance.

Le Comité a ensuite adopté le programme de travail provisoire de la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de la Palestine, qui se tiendra sur deux jours au Caire, au cours de la première quinzaine de février 2011. Le Président du Comité a remercié le Gouvernement de l'Égypte d'avoir accepté d'accueillir cette manifestation importante, ainsi que le Représentant permanent de ce pays auprès des Nations Unies qui a facilité son organisation.

Le thème retenu pour cette réunion internationale est « *l'urgence d'examiner le sort des prisonniers politiques palestiniens qui se trouvent dans les prisons et autres lieux de détention israéliens* ». Son objectif est de mieux faire connaître la situation du peuple palestinien et notamment des prisonniers politiques palestiniens, afin de renforcer l'appui apporté par la communauté internationale en vue de trouver une solution à ce problème, à savoir leur libération et leur réinsertion rapides dans la société palestinienne, a expliqué M. Diallo.

Il a ajouté que la réunion abordera aussi les aspects juridiques relatifs à l'arrestation et à la détention des Palestiniens par la puissance occupante, y compris les revendications juridiques israéliennes, le recours à des détentions administratives et les responsabilités de la Puissance occupante sur le plan juridique. La Réunion permettra en outre d'examiner la question de ces prisonniers dans le cadre du processus politique israélo-palestinien et d'envisager des moyens de renforcer le rôle de la communauté internationale dans son ensemble, ainsi que des acteurs non gouvernementaux, dans la recherche de solution. Des experts de renommée internationale, des représentants d'États Membres de l'ONU et des observateurs, des parlementaires, des représentants du système des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales, des représentants de la société civile, ainsi que des médias, seront invités à y participer.

La représentante de l'Égypte a salué la convocation de cette réunion qui contribuera, selon elle, à attirer l'attention sur ce sujet de grande importance, ainsi que sur la question plus large de la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien. L'Égypte appuie les efforts du Comité en vue de promouvoir les droits du peuple palestinien et de réaliser l'objectif d'établir un État palestinien viable, avec pour capitale Jérusalem-Est, a-t-elle rappelé. La représentante a assuré que son pays se réjouit de coopérer avec les membres du Comité et avec la Division des droits du peuple palestinien, afin de garantir le succès de cette réunion.

Soulignant l'importance de ne pas oublier le sort des ces prisonniers politiques et du peuple palestinien dans son ensemble, en particulier ceux qui se trouvent à Gaza, le représentant de la Malaisie a demandé si la réunion s'inscrivait dans le cadre d'une série de réunions, s'interrogeant sur son objectif à long terme. Répondant à cette question, le Secrétariat a expliqué qu'il s'agissait de mettre au premier plan la question de ces prisonniers politiques palestiniens et de suggérer qu'elle soit intégrée aux négociations et, plus généralement, pour attirer l'attention de la communauté internationale sur le sort de personnes qui sont facilement oubliées. Notre intention est de sensibiliser sur le sort de ces prisonniers, a confirmé l'Observatrice de la Palestine, expliquant qu'ils sont privés de leurs droits fondamentaux et parfois même soumis à la torture. Nous avons l'intention d'assurer un suivi de cette réunion, avec d'autres initiatives permettant de traiter de cette question « gravissime », a-t-elle ajouté.

Avant de clôturer la séance, le Président du Comité a rappelé la tenue de la Réunion spéciale du Comité pour la commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui aura lieu lundi 29 novembre 2010, de 10 heures à 13 heures, dans la salle de conférence 2 du bâtiment de la pelouse nord. Il a demandé aux membres et observateurs du Comité de s'y faire représenter au niveau des ambassadeurs. La séance sera immédiatement suivie d'un spectacle du Théâtre Ashtar de Ramallah, intitulé « Monologues de Gaza ».

M. Diallo a aussi prié les membres et observateurs du Comité de participer activement au débat de l'Assemblée générale sur la « Question de Palestine », qui aura lieu le même jour, dans l'après-midi. Enfin, il les a invités au vernissage de l'exposition « Jeux d'été à Gaza », organisée par l'UNRWA et appuyée financièrement par le Gouvernement de la Finlande, à 18 heures, dans la salle des pas perdus du bâtiment de

l'Assemblée générale. Une représentation supplémentaire d'une partie des « Monologues de Gaza » sera donnée à cette occasion.

La prochaine réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien sera annoncée dans le Journal des Nations Unies.

* ** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel